

Mettez
le nez
dans
nos
affaires



→ Les **participations** d'ECOLO
44 **ans de combats**
pour **débloquer**
la société

Des mobilisations citoyennes à l'arc-en-ciel politique

La législature 1995-1999 a manifesté l'ampleur des aspirations des citoyens et révélé le poids des blocages du système belge. Souvenons-nous, c'était le temps de Dehaene, des critères de Maastricht, de la démocratie molle et malade... En 1999, ECOLO, par son travail de longue haleine de construction d'une alternative politique, a su donner une traduction positive aux énergies libérées par les mobilisations citoyennes (de la marche blanche, mais également syndicales, du non-marchand, des riverains, des sans-papiers...). Nourrie de 20 ans de luttes originales¹, l'*écologie politique*, avec ECOLO et AGALEV, s'est affirmée comme une perspective politique nouvelle transcendant les piliers et les clivages traditionnels de la politique belge.

¹ ECOLO : Ecologistes Confédérés pour l'Organisation de Luttes Originales

La lumière blanche des mobilisations citoyennes, filtrée par le prisme des urnes électorales, s'est-elle faite arc-en-ciel ? Pour ECOLO, passée la minute de grâce des élections de juin 99, l'heure de vérité commençait. Pour prouver qu'il est possible de faire de la politique autrement et de mener une autre politique, pour mettre en pratique des solutions élaborées démocratiquement.

Sismographe

La ligne du temps de la participation écologiste ressemble à un sismographe. Du premier jour – lorsqu'Olivier Deleuze refuse d'exporter du matériel nucléaire au Pakistan – au dernier en date – lorsque les parlementaires ECOLO refusent de céder au chantage des lobbies capitalistes et cigarettiers –, la participation d'ECOLO est émaillée d'une succession de crises : expulsion honteuse des Tziganes en Slovaquie, escarmouches tout au long de l'opération de réguli-

sation, protestation des camionneurs bloquant la rue de la Loi lorsque le prix du gazoil augmente, exportation d'armes – 3000 coups minutes – au Népal, sortie, au forceps, du nucléaire,...

On pourrait n'y voir que disputes politiques au sein d'une majorité hétérogène, composée de l'alliance des contraires. Plus en profondeur, les conflits politiques sont aussi le reflet de débats démocratiques entre des options différentes. Ils mettent en jeu des choix de société : faut-il favoriser les salariés et les allocataires sociaux comme l'ont réclamé notamment les progressistes avec les manifestants du 20 mai 2001 ou bien faut-il octroyer des réductions massives des charges patronales sans contrepartie ? Faut-il criminaliser la jeunesse et être indulgent pour la criminalité financière – comme le proposait Verwilghen – ou bien faut-il privilégier l'éducation des jeunes et la lutte contre la grande criminalité comme le propose ECOLO ? Faut-il une société plus solidaire ou plus sécuritaire ? Faut-



il sacrifier l'éthique et la qualité de la vie au chiffre d'affaire de sociétés multinationales qui font du chantage à la délocalisation ? Faut-il une société davantage libéralisée ou une société mieux régulée ?

Le développement durable, tout le monde est pour, sauf lorsque cela touche aux intérêts dominants, que ce soit à Zaventem ou à Bierset – lorsqu'il s'agit d'imposer le silence à DHL , à Francorchamps – lorsqu'il s'agit de faire primer l'intérêt général sur des intérêts privés qui nuisent gravement à la santé –, ou à Johannesburg lors du sommet de la Terre – lorsqu'il s'agit de sauvegarder la survie de notre planète plutôt que les intérêts commerciaux des Etats-Unis.

De la crise à la mutation...

Dans les meilleurs des cas, ces crises ont enclenché de véritables évolutions structurelles. Il en va ainsi du refinancement programmé des secteurs de la Com-

munauté française, de la régularisation qui a permis à 40.000 sans-papiers de vivre enfin dans la dignité, de la simplification de l'accès à la nationalité belge, de l'effort national et international de la Belgique pour le développement durable et l'application des engagements de Rio et de Kyoto, de la mise en place de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire, des accents et des moyens nouveaux en matière de coopération au développement, de la revalorisation du secteur non marchand, de l'augmentation des moyens de la sécurité sociale pour les soins de santé, de la politique de tarifs sociaux pour l'électricité et le gaz, de la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables...

Dans les pires de cas, ces crises ont conduit à des blocages. Il en va ainsi du droit de vote pour les étrangers, une nouvelle fois refusé par les libéraux, ainsi que de la réforme de la procédure d'asile et des centres fermés.



Les lames de fond sous l'écume des jours

L'écume médiatique ne doit pour autant pas masquer des réalisations de fond parfois plus discrètes, mais qui concernent directement les personnes. La Région Wallonne et la Communauté française de Belgique – où ECOLO participe également au pouvoir pour la première fois – sortent enfin de la spirale du déclin et des rationalisations. Le refinancement de la Communauté française permet enfin d'entrevoir un avenir pour les usagers et pour les professionnels de l'enseignement, de la petite enfance, de l'éducation permanente, de l'aide à la jeunesse ; la réforme du secteur de l'aide à la jeunesse, menée par Nicole Maréchal, fait passer le décret de 1991 des principes aux pratiques ; l'organisation annoncée d'un accueil extra-scolaire accessible à tous les enfants, préparée par Jean-Marc Nollet est une condition importante de la démocratisation de l'éducation et de la qualité de vie des enfants et des parents.

Dans la plupart des cas, les divergences et débats politiques ont abouti à des compromis, pas forcément glorieux mais pas toujours honteux : la bataille du rail menée opiniâtrement par Isabelle Durant a effectivement permis de mettre la SNCB et le RER sur les rails, sans pour autant résoudre tous les problèmes – *vous avez dit ABX ?*, *Monsieur Schouppe* – ; le fonds de pension alimentaire, proposé par les femmes parlementaires, pour assurer le paiement des pensions alimentaires en cas de divorce et de séparation n'a finalement pas vu le jour ; la réforme fiscale profite autant aux riches qu'aux pauvres ; les pensions et les allocations sociales ont été revalorisées, mais 4% de pas grand chose, cela ne fait toujours pas beaucoup (le minimex a été augmenté de 4% sur les 10% annoncés tandis que les minima de pension auront été augmentés de 10% entre le début et la fin de législature).



A la Région Wallonne, la mobilisation en faveur des énergies renouvelables et les actions en matière de mobilité menées par José Daras dessinent un contrat d'avenir plus convivial pour la Wallonie. La "Wallonie qui gagne", c'est aussi la Wallonie qui permet à chacun de disposer des moyens de son autonomie, avec la réforme de l'AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des personnes Handicapées) et la mise en réseau des services pour les personnes handicapées réalisées par Thierry Detienne ; avec également la mise en place à Charleroi et à Liège de relais sociaux pour les personnes sans-abris.

Et pourtant, tant à la Communauté française qu'en Wallonie et à Bruxelles (où les écologistes sont dans l'opposition), on ne peut taire le poids des conservatismes et des chasses gardées – qu'il s'agisse de la politique en matière de logement social, du poids des intercommunales, de la politique agricole qui reste accrochée à un modèle dépassé, etc.

De l'alternance à l'alternative

Au moment de rendre des comptes aux citoyens, ECOLO peut rendre compte de ses combats, de ses réussites, de ses défaites... Les gouvernements arc-en-ciel sont, par bien des aspects, loin de constituer l'alternative politique à laquelle nous aspirons. L'arc-en-ciel est bien un phénomène météorologique et politique qui apparaît entre la drache nationale et le soleil. Il a permis de mettre à jour les enjeux et les débats, de libérer les énergies trop longtemps contenues. Désormais, les questions de développement durable, de mobilité et de sécurité routière, d'égalité et de qualité de vie, de vivre-ensemble dans une société multiculturelle sont bien au centre, et non plus à la marge, du débat politique. Des réformes de structures ont été mises en place, des pratiques nouvelles ont été initiées. Et pourtant les changements impulsés sont loin d'être à la hauteur des espérances et des exigences d'un véritable développement durable. Parfois même,



ils vont en sens contraire. Là est la raison des convergences à gauche dans lesquelles ECOLO s'est engagé, convergences pour construire des rapports de force plus favorables, convergences ouvertes à d'autres forces politiques et sociales pour construire ensemble une alternative qui engage résolument la Belgique, la Région wallonne et la Communauté française dans la voie du développement durable.

ECOLO à rude épreuve

La violence des rapports de force tout au long des participations gouvernementales a également soumis ECOLO à des épreuves et à de fortes tensions. Tant la *forme* du “jeu” politique – qui reste dominée par la culture du secret et les stratégies de couloir – que le *fond* des enjeux politiques ont mis sous pression l'identité écologiste. Articuler une exigence éthique et le sens des responsabilités, faire de la politique autrement et construire des convergences avec des part-

naires politiques, concilier une logique de professionnalisation et une dynamique de mouvement, être proche (d'une partie) de la société civile et s'inscrire dans le champ politique, avoir une démarche globale et pouvoir apporter des réponses locales... Ces tensions, qui sont une richesse, ont parfois été difficiles à articuler, comme en témoigne le départ de Vincent Decroly. Elles ont également conduit au renouvellement du secrétariat fédéral d'ECOLO. Les débats vifs où les ministres ECOLO s'expliquent avec les militants tout comme les Assemblées Générales partagées sur le bilan des participations montrent qu'ECOLO n'a en rien renoncé à ses combats et à ses exigences démocratiques.

Car “*mettre le nez dans ses affaires*” ne doit pas empêcher de voir plus loin que le bout de son nez. Les pré-occupations du microcosme belgo-belge ne doivent pas faire oublier les enjeux de fond de notre présent et de avenir commun.



tensions



La mondialisation pour le meilleur et pour le pire

C'est que le nouveau siècle a résolument marqué l'entrée dans l'ère de la mondialisation, pour le pire et pour le meilleur. Le meilleur, lorsque de Seattle à Gènes, de Porto Alegre à Florence, de Bruxelles à Liège, de Kyoto à Marakkech, une nouvelle conscience des enjeux planétaires se fait jour et trouve ses acteurs. Le meilleur lorsque des ONG et des syndicats du Sud et du Nord se rassemblent pour construire une opposition et des alternatives à la mondialisation néo-libérale. Le meilleur lorsque la Marche mondiale des femmes rappelle qu'il n'y a pas de développement et de démocratie possibles dans la reproduction des inégalités et du mépris à l'encontre des femmes.

Le pire, lorsque de New York à Kaboul, de Washington à Bagdad, la mondialisation se réduit à l'affrontement de Mac World contre Djihad, lorsque le marché

et les intégrismes assèchent tout l'espace démocratique. Le pire, lorsque l'Europe se barricade en forteresse plutôt que de construire un espace de citoyenneté et de solidarité. Le pire lorsque le fossé entre le Nord et le Sud devient un abîme.

Au regard de ces enjeux, les résultats sont modestes. A l'échelle du petit pays, aux frontières internes et au cœur de l'Europe dont nous sommes citoyens, un coin a été enfoncé dans le système. Juste un petit coin.

nouveau
siècle

les invités
blée général
propriétaires





ligne de temps

→ ligne du temps



→ La **ligne du temps**
de la participation gouvernementale
d' Ecolo

l
i
g
n
e
d
u
t
e
m
p
s

Juin 99

Le 13 juin 1999, Ecolo réalise un score électoral sans précédent. La question de la participation aux différents gouvernements est posée. Dès le 19 juin, les verts sont invités à la table des négociations avec le PS et le PRL. Face à un accord préélectoral entre libéraux et socialistes considérant les écologistes comme un partenaire obligé, les négociations sont difficiles. Le premier pavé dans la mare viendra de Jacky Morael qui, soucieux de faire pression sur le PS pour que l'accord soit plus favorable au plan social évoquera un accord de gouvernement qui "ressemble de plus en plus à une limousine bleue avec des autocollants verts et rouges".

06.99

score

Le 10 juillet, dans le chaudron de l'Assemblée Générale de Louvain-la-Neuve, le "oui" l'emporte à 57% pour la participation au niveau fédéral. Le ton est donné aux participations qui s'ouvrent. Après avoir conduit les négociations, Jacky ne deviendra pas vice-premier ministre : "c'est toi ou la participation", lui a-t-on expliqué. A Bruxelles, coup de théâtre. Ne se sentant pas pris en compte par les autres partis lors des négociations, les militants se rebiffent. ECOLO ne montera pas dans le gouvernement bruxellois.



"Gouverner comme on aime...", Citations d'un auteur à venir

.....

A l'instinct de prédateur tu préféreras le rôle de réacteur, qui élève les masses (dans les airs).

A la dissimulation, tu opposeras clarté d'info et transparence : elles te vaudront reconnaissance de ceux pour qui compte plus le parler vrai que ce qui est (non) dit.

D'une idée à sa réalisation, la ligne droite est le plus mauvais chemin ; mets tes projets en débats aux détours de la parole des citoyens.

L'idéalisme est ton moteur. Le pragmatisme un carburant, tu le préféreras "bio" : les actes que tu poses en son nom contiennent en germes vigoureux les changements que tu appelles de tes vœux (ou "vive la subversion !").

La concentration est ton point fort, sauf pour le pouvoir : privilégie les procédures qui partagent les responsabilités et favorisent la concertation.

Face au "gouverner d'abord" de tes adversaires, remets inlassablement sur le métier la trame du changement, le "gouverner autrement".

parler vrai



Septembre 99

Tout aura été très vite. En moins d'un mois, ECOLO est passé du parti d'opposition à celui qui a remporté les élections et a forcé la porte des gouvernements. Si les vacances de l'été 99 permettent aux Verts de retrouver leurs esprits, c'est aussi la course pour constituer les cabinets. Et le mois de septembre s'ouvre avec une première crise importante. Olivier Deleuze refuse d'accorder une licence d'exportation de matériel nucléaire à usage mixte (militaire et civil) d'Alstom au Pakistan.

Une première ligne de fracture apparaît entre les partenaires de la coalition : quel cadre la Belgique veut-elle se donner au développement économique ? La crise se règlera rapidement. Olivier Deleuze perd cette compétence en échange d'un durcissement de l'application des règles en matière d'exportation de matériel nucléaire. Le matériel nucléaire, quant à lui, restera en Belgique.

Octobre 99

Parmi les nombreux enjeux de société que la Belgique n'a jamais réussi à trancher, la question des réfugiés n'est pas des moindres. Le premier octobre 1999, on apprend que des rafles de Tziganes ont été opérées notamment dans la région d'Anvers et de Tirlemont et ont conduit à des départs forcés en avion spécial. La tension monte de plusieurs crans dans le camp des Verts. Jacky Morael, à l'époque encore Secrétaire Fédéral, rencontre Guy Verhofstadt : "Si comme tu le prévois un 2^e avion part, je peux t'assurer que nous quittons le gouvernement !". Il n'y aura pas de second avion.

Le 4 octobre se tient un Conseil de fédération extraordinaire "Tziganes". ECOLO demande "un moratoire sur les expulsions pour réussir l'opération de régularisation". Quelques mois plus tard celle-ci débutait. Même si elle se déroula de manière parfois chaotique,

10.99

sement :
la Belgique
pluse
ses Tziganes slovaq

régularisation



elle permettra à près de 40.000 sans-papiers d'obtenir une existence légale. Mais bien des aspects de notre politique d'asile restent encore aujourd'hui en suspens. La Belgique ne pourra pas s'arrêter là.



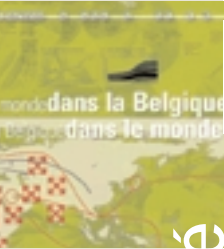
Une société ouverte...

... annonçait la déclaration gouvernementale de 1999. Près de 4 ans plus tard, 40.000 sans-papiers ont effectivement et pleinement été régularisés, au terme d'un long combat et d'un long parcours. De même, la simplification de l'accès à la nationalité belge (entrée en vigueur le 1 mars 2000) a permis à plusieurs milliers de personnes d'origine étrangère, légalement établie en Belgique et souvent immigrés de la deuxième et de la troisième génération, d'acquérir plus facilement la nationalité belge. Par contre, 20 ans après la campagne "Objectif 82", le débat sur le droit de vote pour les résidents étrangers non européens a tourné court face au blocage des partis libéraux. Des améliorations concrètes ont été apportées

pour étendre le droit d'asile (protection complémentaire au statut de Genève, reconnaissance des persécutions et violences faites aux femmes, etc.), mais la réforme de la procédure de l'asile est restée lettre morte, tandis que les centres fermés restent fermés et que les expulsions se poursuivent. Pour les "mineurs étrangers non accompagnés", comme pour les "double-peine", on aperçoit enfin une petite lumière au bout du tunnel de l'oubli et du mépris. Dans une société multiculturelle et à l'heure du "village mondial", le combat mené pour la reconnaissance et l'égalité des droits de tous les citoyens a encore bien des barrières à surmonter. Une société entre-ouverte donc.

Janvier 2000

Depuis le début de la législature, Isabelle Durant et Rik Daems se disputaient une partie des compétences sur les aéroports. Fin décembre, la question est tranchée. Ce sera pour Isabelle Durant. Le 31 décembre, elle dépose un arrêté ministériel interdisant tout



nationalité



0100

décollage à Zaventem pendant la nuit. Le bogue des aéroports aura-t-il lieu ?

Dans les premiers jours qui suivent, le silence est assourdissant. C'est que le monde politique belge n'est pas habitué à des mesures aussi radicales. Mais c'est le calme avant la tempête. La société de colis express DHL sort du bois. Si les vols de nuit sont interdits, ils quitteront l'aéroport bruxellois pour un autre pays. Alors qu'au sein du gouvernement ECOLO et AGALEV se retrouvent isolés, le Président de la FGTB, Michel Nollet déclare : *“l'emploi ne justifie pas tout, et notamment pas les nuisances sonores. (...) Les écologistes présentent un avantage que certains considèrent comme un inconvénient : ils ouvrent des débats de société que l'on ne peut pas éluder”*.

Au gouvernement, après bien des discussions, décision est prise de suspendre l'arrêté et de créer un groupe de travail chargé de régler la question. Fin du

mois, la crise est levée. Les vols de nuit sont maintenus mais des conditions plus strictes sont imposées en ce qui concerne les normes de bruit. Récemment, les procédures de décollage et d'atterrissage ont été modifiées pour éviter que les avions survolent des zones urbaines densément peuplées, et donc évitent Bruxelles.

En Wallonie, le même débat fait rage autour des aéroports de Gosselies et de Bierset. Charleroi restera un aéroport de jour ; Liège continuera à accueillir des avions la nuit, mais des mesures plus importantes seront prises pour mieux isoler les maisons.

Ainsi la question des aéroports révèle une nouvelle fracture dans la manière d'allier la qualité de vie et le développement économique pour tous.

7MI
l'aires par l'Europe qui
l'affaire de la finance a
pris de telle proportion à
Wallerstein, en 1982, le 10

formation qui, dans le
réfute de la position
traditionnelle, qu'elle s'oppose
aux besoins à

de nuit »
un arrêté qui fu
du bruit



radicales





Le développement durable, un combat permanent

.....

DHL à Bierset, Ryanair à Gosselies, TNT à Bierset, la FIA à Francorchamps... A chaque fois, une entreprise multinationale privée menace de se délocaliser si les pouvoirs publics ne consentent pas à toutes leurs exigences, y compris au détriment de la santé et de la qualité de la vie des citoyens. Pourtant, les questions de qualité de la vie et de durabilité du développement s'imposent progressivement à tous comme un principe, un horizon, un désir, l'esquisse d'un nouveau paradigme, la promesse de nouveaux plans. Mais, les rigidités et les contraintes qu'impose à nos vies quotidiennes et à la décision politique le capitalisme post-industriel sont bien là, persistent et, parfois, se renforcent encore. Cela montre donc aussi que le développement durable demande... du temps : du temps pour convaincre, du temps pour agir, du temps pour transformer structurellement, du temps pour que se déploient les effets durables.

Mars 2000

Depuis le début de la législature, le Ministre de la Justice, Marc Verwilghen, fait de la comparution immédiate pour les petits délits son cheval de bataille. Il bute sur des socialistes et des écologistes inquiets des dérives sécuritaires d'un tel projet. Les déclarations fusent de toute part. Parmi d'autres, celle de Josy Dubié est sans équivoque : "le snelrecht est un projet minable qui s'acharne sur les exclus, les pauvres, sous la pression de l'opinion publique. Ce projet de loi, si je pouvais le jeter aux chiottes, je le ferais !". Après de longues tergiversations, la commission Justice du Sénat finit par adopter le projet de loi. ECOLO obtient de Verhofstadt l'engagement d'exclure les faits sociaux (grèves, ...) du champ d'application et d'y inclure les faits de racisme, de transformer que les peines de travail en peines autonomes, de lutter contre l'arriéré judiciaire à Bruxelles et d'y engager des magistrats supplémentaires. Finalement, le "snel-



temps



recht” aura fait plus de bruit qu’il n’aura été efficace. A tel point que le projet, impraticable pour les magistrats, sera retiré quelques mois plus tard.



Justice et sécurité

Plan de sécurité du Ministre de la justice, loi de 65 et réponses à la délinquance des mineurs, mise en place du centre fermé d’Everberg, utilisation de “repentis”, lutte contre la criminalité financière, introduction des peines alternatives... Les débats et les tensions ont été vifs au sein des majorités arc-en-ciel entre, d’une part, une approche strictement sécuritaire à court terme portée par Marc Verwilghen (tolérance zéro pour certains quartiers, snelrecht, appels à la délation, “adoption” des écoles par la police, projet d’enfermement des mineurs délinquants, mais par contre dépenalisation de la criminalité financière...) et, d’autre part, une approche réparatrice, notamment développée par Nicole Maréchal en Communauté française, qui sans nier la place de la sanc-

tion, veut laisser sa place au travail préventif et éducatif (travaux d’intérêt général, développement de la médiation, dépenalisation de la consommation de cannabis, humanisation des prisons...).

La réforme des polices quant à elle a poursuivi sa laborieuse et coûteuse mise en place. De manière moins conflictuelle, on peut souligner les avancées en matière d’accès à la justice, de droit et d’aide aux victimes mises en œuvre par les Régions, de réforme de l’institution judiciaire (mise en place du Conseil supérieur de la justice).

Mai 2000

Isabelle Durant et la direction de la SNCB signent un avenant au contrat de gestion entre l’Etat et l’entreprise publique. Les négociations ont été laborieuses mais elles débouchent notamment sur la gratuité pour les enfants de moins de 12 ans, histoire d’attirer davantage les familles sur le rail. Au même moment, Durant

05.00



préviend le gouvernement que la situation de l'entreprise l'inquiète et réclame à la direction un plan d'entreprise afin d'améliorer son pilotage à long terme. En vain, malgré plusieurs rappels. Elle obtient que la Cour des Comptes réalise un audit sur la SNCB, dont elle s'inspirera pour réaliser son projet de réforme.

Septembre 2000

Exaspérés par la montée des prix du carburant, les camionneurs envahissent Bruxelles et en bloquent les principaux axes. Un peu partout en Europe, on assiste au même mouvement de contestation.


Le conflit est très dur, mais le Gouvernement tient bon. Il n'y aura pas de baisse d'accises pour le carburant professionnel mais bien des mesures permettant d'alléger les charges pesant sur les camionneurs et régulant mieux une profession livrée à la concurrence sauvage. Le blocage durera quatre jours.

Janvier 2001

En occupant le ministère des Transports, les écologistes se retrouvent face à un défi énorme : comment rénover la SNCB et la mettre en position de combattre le "tout à la route" ? C'est que l'entreprise n'est pas au mieux. La situation économique et financière n'est pas transparente, des investissements hasardeux ont été opérés, notamment dans le développement d'ABX au détriment de son métier de base ferroviaire. Mais depuis le début de la législature, les blocages et les résistances se multiplient. De la part de tous ceux qui ont intérêt à retarder les réformes. Pour que rien ne change dans l'entreprise ou pour tenter de la régionaliser ou de la privatiser.

En janvier 2001, ECOLO doit lancer un "préavis de crise" pour exiger le respect d'un accord conclu au sein du gouvernement le 17 octobre 2001. Ce jour-là, le gouvernement s'est donné pour objectif d'augmen-






ter de 50% les voyageurs et les marchandises transportés par le rail en 10 ans. Cela implique des efforts importants de la part de l'Etat et de la SNCB en termes d'investissements, de qualité du service et d'amélioration de la transparence et de la gestion.

En quelques semaines, entre écologistes et socialistes, la tension devient énorme tandis que certains partenaires flamands tentent de faire passer la régionalisation ou d'imposer des modèles du secteur privé. Deux mois de négociations serrées permettent d'arriver à un accord politique sur le plan d'investissement et sur la réforme de la SNCB. Le 30 mars 2001, ECOLO lève son préavis de crise. La coalition est passée très près du précipice. Mais il faudra encore près de 9 votes différents avant que la réforme des structures de la SNCB et que l'accord de coopération sur le plan d'investissements soit définitivement approuvés... en mars 2002. La Belgique est un pays fédéral. Une nouvelle équipe est mise en place à la tête de l'entreprise.

En octobre 2002, dans un contexte budgétaire difficile, Isabelle Durant doit batailler ferme pour maintenir les dotations que l'Etat verse à la SNCB et obtenir une reprise de la dette de la SNCB par l'Etat dès que la dette du pays passera sous la barre des 100% du PIB. La nouvelle équipe décide de faire appel aux capitaux privés pour sauver la filiale ABX dont la faillite menace l'ensemble du groupe.

Les défis de la SNCB sont énormes. Mais l'opération de transparence doit se poursuivre sans complaisance. Ce n'est que sur des bases économiques claires que l'entreprise pourra construire son redressement et améliorer de manière durable le service offert aux voyageurs. Chacun devra prendre ses responsabilités. L'entreprise pour améliorer son fonctionnement et sa gestion. L'Etat pour amplifier l'effort de refinancement déjà entamé en 2001, soit une augmentation totale de la dotation que la SNCB reçoit pour financer ses investissements de 1,36 milliards € en 12 ans.



cer
le rail
bus
le tram
la voie d'eau
le vélo
-sharing
le co-voiturage
...

transparence





La Mobilité, sè ôh si...

La mobilité nous concerne tous et se vit au quotidien. Ainsi, "la semaine de la mobilité" s'est opérationnalisée et, en Wallonie, prolonge l'expérience en inscrivant les projets les plus pertinents dans des Plans Communaux de Mobilité. C'est la consultation des usagers pour élaborer des politiques de mobilité tenant compte de l'expérience des citoyens et des associations. C'est également, pour les TEC, un nouveau contrat de gestion qui remet l'utilisateur au centre des préoccupations d'un mode de transport au service du public.

La mobilité, c'est aussi les primes à l'installation du LPG, le nouveau bus "conforto" entre Bruxelles et Louvain-La-Neuve. La mobilité c'est enfin la possibilité pour les travailleurs qui déduisent leurs frais réels – et qui se rendent à leur travail en transports en commun, en covoiturage ou à vélo – de déduire 0,15€/km pour leurs déplacements. Mais la mobilité, c'est aussi le maintien de la qualifica-

tion des pilotes d'avions de ligne sans emploi. Et on en passe des plus belles et des meilleures!



Des services publics mieux régulés

Les entreprises et les organismes d'intérêt publics tels que la SNCB, l'AWIPH, l'ONE ou les TEC ont pour vocation première de répondre aux besoins des usagers en fonction de l'intérêt collectif. En 1999, les écologistes ont trouvé nombre de ces organismes dans une situation difficile, que ce soit en terme budgétaire, d'opacité dans les modes de fonctionnement et de désignation des responsabilités ou encore de choix stratégiques. Développer à prix d'or une filiale petits colis par route fait-il partie (par exemple) de la mission première de la SNCB quand on sait tous les défis qui sont déjà les siens en matière de trafic intérieur de personnes ou de marchandises. En charge de ces différents organismes, ECOLO a cherché à y imposer à chaque fois une régulation par l'Etat sur base de l'intérêt collectif : l'Etat défi-



nit les grandes orientations stratégiques (des contrats de gestion orientés vers la satisfaction des usagers) et se pose comme le garant de leur bonne gouvernance (en réformant les structures internes de direction vers plus de transparence des comptes et d'indépendance face aux potentiels conflits d'intérêt).

Mai 2001



Un Etat social actif pour qui ?

“Voilà, Mesdames et Messieurs, l'enjeu de l'Etat social actif. Ce n'est ni un vœu pieux, ni un discours creux, mais une méthode particulièrement concrète et tangible permettant “d'activer” les personnes et ainsi élargir l'assise de la prospérité et du bien-être. Un outil pour rapprocher davantage encore liberté et égalité. Et clairement un modèle qui n'exclut personne, ni ne condamne à une vie aux crochets de la société”.¹ (Guy Verhofstadt)

¹ Guy Verhofstadt, “L'Etat social actif”, Conférence au Grand Liège, 23 mai 2000

Certainement pour les entreprises et leurs actionnaires, qui ont bénéficié depuis 99 d'une importante réduction forfaitaire de leurs charges. C'est pourquoi dans le débat sur la réforme de l'impôt des sociétés, ECOLO s'est battu pour que cette réforme soit budgétairement neutre – c'est à dire pour qu'elle ne prive pas l'Etat de moyens d'action.

Peut-être pour l'emploi des jeunes et travailleurs de + de 50 ans, au travers de la réduction des charges patronales spécifiques aux emplois jeunes “Rosetta” et aux “emplois de fin de carrière” pour les personnes âgées de + de 50 ans. Depuis 99, le chômage a effectivement reculé, en Belgique et en Wallonie, mais, en l'absence d'évaluation d'impact sur l'emploi, il serait hasardeux de l'attribuer à la réduction des charges patronales, d'autant que 3/4 des montants sont inconditionnels.

De manière inégale, pour les particuliers, au travers de la réforme fiscale. Elle comporte une série de mesures positives qui augmentent le pouvoir d'achat des petits revenus



1000 manife
neutre





(à travers le crédit d'impôt), orientent les dépenses vers une consommation responsable (des réductions fiscales sont accordées pour favoriser les économies d'énergie et la mobilité) et assurent la neutralité des choix de vie (les couples mariés ne payent désormais pas plus d'impôt que les co-habitants), on ne saurait oublier que la réforme fiscale profite autant aux gros revenus qu'aux petits et qu'elle prive l'Etat de recettes utiles pour mener des politiques nouvelles.

Globalement pour les assurés sociaux. L'augmentation importante du budget des soins de santé depuis 99 était indispensable, mais insuffisante au regard du prix des soins de santé... et du salaire des infirmières. Dans une société qui vieillit, où le coût des soins augmente, c'est une priorité de garantir une sécurité sociale qui assure à chacun une véritable... sécurité sociale.

En partie seulement, pour les allocataires sociaux. Le gouvernement n'a pas accompli la liaison des allocations sociales (pensions, allocations pour les personnes handi-

capées, chômage,...) au bien-être, comme le réclament les organisations syndicales, les associations et les partis progressistes. Une revalorisation des petites pensions et de certaines allocations sociales a bien été effectuée, mais il ne s'agit que d'un premier pas...

De manière individuelle, pour les travailleurs. L'octroi d'une prime pour la réduction individuelle du temps de travail et la facilitation des pauses-carrières ne doit pas faire oublier l'objectif d'une réduction collective du temps de travail. Et l'"accord non-marchand" permet enfin un rattrapage salarial partiel pour les professionnels du non-marchand.

Pour les minimexés ? La loi sur le "droit à l'intégration sociale" (réforme du minimex) entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2002 a fait l'objet d'après négociations. Nos résistances au projet de départ concernaient : la conception de l'intégration sociale et ses modalités, l'accent mis sur la mise au travail, les conditions accrues, le déséquilibre en



défaveur de l'utilisateur (sa participation à la définition de son droit à l'intégration était supprimée : un recul net par rapport à 1974), le droit du travail mis à mal par l'obsession de l'activation, le manque de concertation des associations, le rythme et l'ampleur de l'augmentation du minimum (volonté des verts d'arriver à 10% avant 2003). Le projet finalement adopté a été considérablement amélioré sur l'ensemble de ces points. Il reste toutefois à vérifier la manière dont il sera et pourra être mis en œuvre par les CPAS...

Juin 2001

La Communauté française souffre depuis toujours d'un sous-financement structurel. Tout le monde a encore en mémoire les longs mois de grève des enseignants en 1990. A cette époque déjà ECOLO est à leur côté et soutient la demande d'une liaison du financement des Communautés à l'évolution des richesses du pays. Lors des négociations gouvernementales de 1999, ECOLO en fait une question essentielle.

Entre partis francophones, on ne parvient pas à s'accorder sur la manière d'y arriver. La crainte : paraître demandeur face à une région flamande qui s'emparerait de cet enjeu pour accélérer encore le processus de régionalisation de la Belgique.

Le 22 janvier 2000, Pierre Hazette, Ministre libéral de l'enseignement, réclame à son tour une liaison du financement de la croissance au PIB. Il se fera immédiatement remettre à sa place par son propre parti et par le PS. Mais pour les écologistes, on ne peut plus traîner davantage. En mars 2000, Marcel Cheron propose de lier la régionalisation de l'agriculture et du commerce extérieur au refinancement. L'idée s'impose assez rapidement. En juin de la même année, craignant un enterrement de première classe du refinancement, Jean-Marc Nollet impose un ultimatum sur les ondes de *Matin Première* : il faut un accord sur le refinancement avant le 1^{er} janvier 2001.



A coup de rencontres entre Présidents des partis francophones, l'unanimité commence à poindre. Et lorsque, lors d'une nuit-marathon le 16 octobre, les partis de la majorité se réunissent afin de dégager une solution globale, un accord est trouvé pour un refinancement structurel des Communautés. Reste maintenant à trouver une majorité pour le voter. Après une première tentative qui échouera de séduire quelques parlementaires de la VU et du FDF, on se tourne vers le PSC qui, le 5 juin accepte d'être partie prenante à l'accord. La Communauté peut enfin entrevoir le bout du tunnel.

La santé, 1^{ère} préoccupation des Belges

Du moins si on peut croire les sondages. Voilà peut-être pourquoi chaque niveau de pouvoir est compétent en cette matière : Etat fédéral, Communautés, Régions... sans compter les Provinces. La coopération entre les entités politiques nécessite donc beaucoup d'éner-

gie. Elle n'en est pas moins possible. Et rendue plus facile sous cette législature par la présence aux manettes de cinq ministres verts de la santé ?

Des ministres qui ont mis en avant la nécessité d'une politique de prévention plus volontariste. Exemples : le programme de dépistage gratuit et systématique du cancer du sein ; ou la politique de vaccination qui a fait l'objet d'une plus grande concertation.

Dans le domaine du curatif, grâce à un accord de coopération sur les soins de première ligne, tous les gouvernements du pays prônent la coordination entre médecins, infirmiers, kinés et assistants sociaux pour améliorer les soins à domicile.

D'autres initiatives ont suscité parfois bien des controverses : comme celles entre les partisans d'un fonds public et indépendant de lutte contre le tabac et ceux qui préfèrent que les cigarettiers financent des campagnes anti-



séduire



tabac. Entre les tenants d'une éducation affective et sexuelle à l'école et des parents qui ne veulent pas que les pouvoirs publics se mêlent de ces choses-là... Une chose est sûr : le débat public a la santé.

Novembre 01

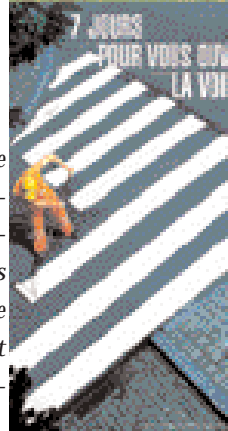
La Présidence européenne suédoise avait permis d'unifier la position européenne à Göteborg. Toutefois, à l'approche du Sommet de Bonn, sous présidence belge, on ne donnait pas cher du protocole de Kyoto, que les Etats-Unis tentaient de saborder. A Bonn, Deleuze parvient pourtant à sauver le protocole de la noyade. Et c'est à Marrakech que, orchestrant les concessions nécessaires à une ratification par les Etats, Deleuze sera unanimement salué pour avoir largement contribué à la mise sur pied du protocole.



Des espaces publics partagés

Au cours des dernières décennies, la croissance automobile a lentement transformé la route en lieu de circulation motorisée, les places publiques en parkings à voiture. Les villes ont été détruites pour y faire pénétrer des autoroutes ; les villages coupés en deux pour permettre leur traversée rapide. Au début des années 90, on criait encore à la mort du commerce lorsque les écolos ont supprimé le stationnement sur la Grand Place de Bruxelles.

Aujourd'hui, les choses bougent. Peut-être à cause du chiffre élevé des accidents de la route ? L'insécurité routière amène à nous interroger sur l'équilibre à rechercher entre les différents utilisateurs de la route (piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes, automobilistes, etc), avec eux, comme lors des Etats généraux pour la sécurité routière. C'est de là que sont nés les projets de traitement différencié des infractions selon leur degré de gravité, d'augmentation des contrôles et d'affectation du montant



Kyoto



des contredanses à des actions liées à la sécurité routière. Il s'agit d'aller vers un nouveau code : celui de la rue.

La mortalité sur la route nous amène aussi à agir. Ainsi, les abords d'école pourront aujourd'hui bénéficier d'une sécurité accrue grâce à une nouvelle réglementation fédérale "zone 30". Certaines, avec le soutien régional wallon, se sont déjà lancées dans l'élaboration de plans de déplacement scolaire. En Wallonie, les communes disposent, avec les plans communaux de mobilité – en pleine expansion – d'un cadre participatif pour une politique cohérente des déplacements... si elles en veulent. A Bruxelles, sous l'impulsion des verts, des espaces publics ont été réaménagés en véritable espace de vie, lieu de passage et de rencontre, à l'instar du terrain "Fontainas", passé du statut de symbole des chancre urbains à celui de l'espace public partagé.

Ainsi aussi, un système adapté devrait bientôt faire disparaître l'angle mort des camions, cause de nombreux

accidents. Et le respect de la durée autorisée de conduite des poids lourds sera davantage assuré.

Voilà quelques avancées, signes d'évolutions encourageantes mais aussi, expression du chemin qu'il reste encore à faire.

Décembre 2001

Pour gagner les paris de la sortie du nucléaire et de l'application du protocole de Kyoto, la Wallonie a besoin d'énergies renouvelables. Dans la foulée de l'adoption du décret électricité, José Daras décide de mettre en place en Wallonie un mécanisme de soutien à la production des énergies renouvelables : le marché des certificats verts, opérationnel à partir d'octobre 2002. Suite aux mesures de vent financées par la Région wallonne à l'initiative du cabinet Daras, l'implantation d'éoliennes se révèle être une partie de la réponse. Pour installer une éolienne et à fortiori un



Zones 30



parc éolien, il faut un permis. Mais il faut aussi dépasser les résistances au changement. Sur le terrain, la désinformation fait rage et les clichés vont bon train. Les éoliennes vont-elles dévisager la Wallonie ? Sera-ce l'hécatombe d'oiseaux ? Les dossiers ont été bloqués pendant plusieurs années, la Wallonie a du retard par rapport à la Flandre. Afin d'assurer la sécurité juridique et financière des promoteurs, José Daras accélère la mise en place d'un cadre réglementaire.

C'est chose faite : en juillet 2002, le Gouvernement wallon adopte les recommandations émises par la Cellule éolienne. Les études scientifiques et avis d'experts, l'expérience étrangère, les points de vue des acteurs de la filière, mais aussi des organisations environnementales et des autorités compétentes, tout a été mis en œuvre afin d'obtenir un cadre d'implantation pratique, exhaustif, lisible et rigoureux. On peut dire que la Wallonie dispose désormais d'un des cadres de recommandation en matière d'aménage-

ment du territoire le plus détaillé et complet qui soit. L'adoption de ce cadre a eu comme résultat concret la délivrance des permis d'urbanisme relatifs aux parcs projetés à Saint Ode et à Butchenbach.

Mars 2001



Services aux personnes : mettre en réseau, viser l'autonomie

Pendant longtemps, c'est le modèle "asilaire" qui a prévalu : la maison de repos pour les personnes âgées, le home pour les personnes handicapées et les mineurs en danger, la prison pour les personnes toxicomanes... Dans leurs compétences d'aide aux personnes, qui ce soit à la Région Wallonne (AWHIP, Intégration sociale) ou à la Communauté française (aide à la jeunesse, prévention santé), les ministres écologistes, Thierry Detienne et Nicole Maréchal, se sont employées à décloisonner...



→ *Personne âgée : dégager l'horizon. Un décret sur les maisons de repos prévoit l'hébergement alternatif, l'accueil de jour, de nuit, de courte durée, les habitats groupés et les initiatives citoyennes.*

→ *Personne précarisée : décloisonner les intervenants. Les Relais sociaux s'ouvrent dans les grandes villes en impliquant toute la chaîne des intervenants sociaux, de l'urgence à l'insertion, sans chaînon manquant. Charleroi en 2000, Liège en 2001, Mons et Namur en 2002-2003, Verviers et La Louvière en 2004...*

→ *Assuétude : mettre en réseau le terrain. Un décret "réseaux de prévention et de lutte contre les assuétudes" (ne dites plus toxicomanies) implique tous les acteurs de terrain, en milieu urbain et en milieu rural.*

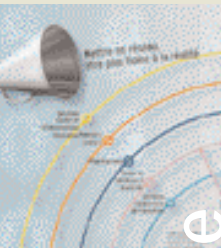
→ *Personne handicapée : accompagner et concerner. Le nouveau contrat de gestion de l'Agence wallonne pour l'intégration de la personne handicapée (AWIPH) valorise l'accompagnement et l'intégration en complé-*

ment de la prise en charge institutionnelle. Pour y arriver, il implique tous les milieux "ordinaires", de la formation au monde du travail en passant par celui du sport et de la culture.

→ *Jeunes en difficulté : du "tout à l'hébergement à la diversification des accompagnements". Proximité, accessibilité, prévention : la réforme du secteur privé de l'aide à la jeunesse permet d'accroître le nombre services proches du milieu de vie en diminuant le quasi monopole de l'hébergement par sa reconversion en services multiples et ouverts.*

Mars 2002

En obtenant la sortie du nucléaire, les écologistes remportent un de leur succès les plus significatifs. Le dossier est préparé de longue date. Depuis le début de la législature, de nombreux jalons ont été posés pour éviter qu'au moment crucial de la négociation finale,



les pro-nucléaires puissent tabler sur des arguments techniques et juridiques qui rendraient caduque la mise en œuvre de l'accord gouvernemental visant à organiser la sortie du nucléaire.

En janvier, les premiers intercabinets commencent. Le travail avance bien, puis il y a blocage : au nom de la préservation de la sécurité d'approvisionnement – un souci partagé par tous, à commencer par le Secrétaire d'Etat à l'Energie (il n'est pas fou !) – certains veulent subordonner, dans le texte du projet de loi, les premiers démantèlements, programmés en 2015, à une évaluation préalable. Formulée comme telle, la proposition n'est pas acceptable. Car l'enjeu sous-jacent aux discussions en cours est le suivant : quel signal le texte de loi donnera-t-il aux opérateurs du marché ? Ce signal doit être univoque : "le nucléaire, c'est fini ; investissez donc dans des moyens de production qui ont un avenir". Et le texte exclura bien toute possibilité pour les opérateurs d'organiser eux-mêmes la pénurie.



Sortir du nucléaire, rentrer dans une nouvelle ère

Une première participation au pouvoir et une envie de renverser radicalement les tendances en matière énergétique. Passer des rêves que nous avons cultivés pendant des années, à une modification concrète des règles organisant le marché de l'énergie, gigantesque paquebot économique qui intervient pour plus 30% dans le PNB belge ! Plusieurs défis s'offraient à nous en début de législature : sortir du nucléaire, ouvrir le marché de l'électricité et du gaz (comment faire de cette contrainte une opportunité ?), respecter les engagements du protocole de Kyoto (dont chacun s'accorde à dire qu'ils sont encore nettement insuffisants pour parvenir à infléchir le changement climatique), et développer une politique énergétique plus sociale dans un pays où les tarifs énergétiques atteignent des sommets.

Plus que des signaux envoyés au marché, l'infléchissement durable se décline comme suit : l'énergie nucléaire n'est plus

signal



une source d'énergie d'avenir ; l'avenir est bien au développement de nouvelles sources d'énergie renouvelables ; la libéralisation du marché s'accompagnera de mesures très strictes en matière de protection des clients fragilisés ; l'application du protocole de Kyoto deviendra réalité.

Août 2002

La rentrée politique n'a pas encore sonné lorsque le député européen Agalev Bart Staes jette un pavé dans la marre. Le gouvernement a accordé une licence d'exportation d'armes au Népal, en proie à ce qui s'apparente à une guerre civile. Chaque jour apporte son lot de révélations. L'Allemagne a refusé d'octroyer cette licence parce que le pays est politiquement trop instable, Louis Michel y voit une simple raison électorale. Mais la lumière se fait progressivement. Ainsi que le stipule le Code européen de bonne conduite, l'Allemagne informe l'Administration des Affaires Étrangères des motifs de son refus. Les Verts récla-

ment un débat parlementaire sur le dossier et l'obtiennent. Les députés sont rappelés pendant leurs vacances pour une session extraordinaire. La licence est maintenue sous condition (une attention accrue portée à l'évolution de la situation politique) et la loi sur l'exportation des armes est profondément réformée dans un sens plus restrictif.



Tous capables

Il y a l'égalité formelle. Certains appellent cela l'égalité des chances et cela aboutit à l'élimination des plus faibles. Et il y a l'égalité réelle, celle qui permet effectivement à chacun de disposer de possibilités d'épanouissement et d'accès à la "société de la connaissance".

Assurer l'égalité réelle, c'est garantir à chacun un bagage suffisant en matière d'éducation et de culture. L'organisation annoncée d'un accueil extra-scolaire accessible à tous les enfants, préparée par Jean-Marc Nollet est une



0802



condition importante de la démocratisation de l'éducation et de la qualité de vie des enfants et des parents, tout comme l'obligation scolaire dès 5 ans et la régulation des devoirs à domicile.

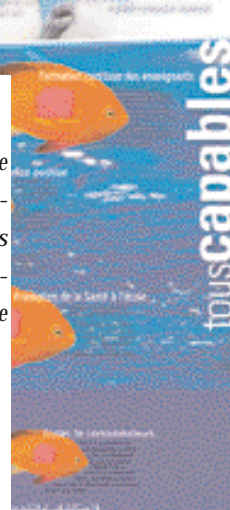
Assurer l'égalité réelle, c'est renforcer les moyens pour les petits là où les besoins sont les plus grands, notamment en réalisant une différenciation positive en faveur des écoles défavorisées, en réalisant l'accueil scolaire des enfants primo-arrivants ou en rattachant les décrochés du système scolaire.

Assurer l'égalité réelle, c'est donner aux enfants et aux adolescents des repères pour décoder la société dans laquelle ils vivent, à travers les Niouzz (journal pour enfants de la RTBF), l'éducation à la consommation et à la santé, promue par Jean-Marc Nollet et Nicole Maréchal dans les écoles. Assurer l'égalité réelle, c'est renforcer la qualité du travail des professionnels de l'enfance et de la jeunesse, par la formation continue.

Assurer l'égalité réelle, c'est lutter politiquement contre les logiques de compétition (baccalauréat) et de marchandisation de l'enseignement (OMC), contre les logiques de stigmatisation des "allochtones" (Verwilghen) et d'exclusion "au faciès" ("Désolé, il n'y a plus de place pour vous dans notre école").

égalité
réelle

Enfance



→ c o n c l u s i o n

Vers une société **plus citoyenne**
solidaire et **durable ?**

L'action d'ECOLO et le sens du combat

- 1 **Quels sont, depuis juillet 1999, les changements qui nous conduisent vers une société plus citoyenne, solidaire et durable ?**

Changement de cultures ? Oui : le développement durable, la mobilité, la santé, la régulation éthique de l'économie sont désormais reconnus comme des enjeux politiques majeurs. Non : le développement économique prétend encore se faire au détriment de la qualité de la vie, dans l'irresponsabilité des nuisances écologiques et sociales.

Changements de structures ? Oui : à la SNCB, à l'ONE, aux TEC, à l'AWIPH, notamment, les réformes engagées clarifient les responsabilités publiques. L'inertie et l'arbitraire des pouvoirs reculent. Une certaine idée du service public se réconcilie avec la modernité. Non : la réforme Copernic a plus déstabilisé l'administration qu'elle ne l'a adapté aux exigences de la société contemporaine. Et les justiciables se perdent toujours dans les couloirs interminables des palais de justice.

Changements de pratiques ? Oui : les nominations d'enseignants, désormais, se font conformément au droit ; de même, les exportations de matériel sensible (nucléaire), depuis l'été 99, répondent aux normes internationales les plus strictes... Non : les mesures d'enfermement et d'expulsion se poursuivent au mépris de la dignité des personnes.

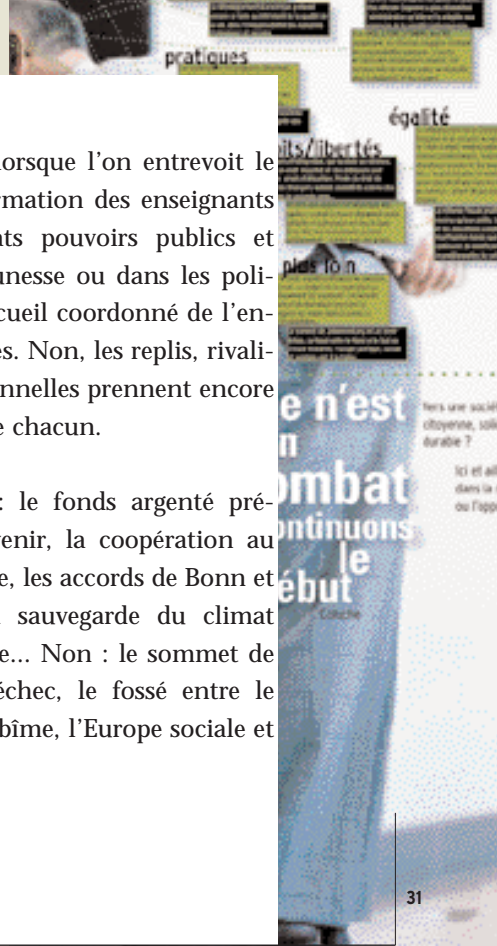
Changements des droits ? Oui : les homosexuels peuvent – juridiquement – s’aimer avec des droits ; le droit à mourir dignement est inscrit dans la loi ; 40.000 sans-papiers ont désormais des papiers. Non, le revenu d’intégration, qui succède au minimex, reste un droit imparfait et des chômeurs continuent à être privés d’allocation de chômage ; privés du droit de vote, les étrangers restent considérés comme des citoyens de seconde zone...

Changements vers l’égalité ? Oui : le refinancement de la Communauté française et les accords du non-marchand, le crédit d’impôt pour les bas revenus, l’augmentation des allocations sociales et des moyens de la sécu, la gratuité pour les moins de 12 ans ou les plus de 60 ans dans les transports en commun... Non, la réforme fiscale profite autant aux gros revenus qu’aux petits, les pensions et les allocations sociales restent insuffisantes, les entreprises bénéficient de réductions inconditionnelles de cotisations...

Changements de piliers ? Oui, lorsque l’on entrevoit le dépassement des piliers : formation des enseignants en inter-réseaux, partenariats pouvoirs publics et associations en Aide à la jeunesse ou dans les politiques sociales wallonnes, accueil coordonné de l’enfant à l’échelle des communes. Non, les replis, rivalités et concurrences institutionnelles prennent encore souvent le pas sur l’intérêt de chacun.

Changements d’horizon ? Oui : le fonds argenté préfinance les pensions de l’avenir, la coopération au développement est augmentée, les accords de Bonn et de Marrakech inscrivent la sauvegarde du climat comme un objectif planétaire... Non : le sommet de Johannesburg est un semi-échec, le fossé entre le Nord et le Sud se creuse en abîme, l’Europe sociale et solidaire est à la traîne...

Oui
Non





2 Et donc le changement, c'est pour quand ?

Pour tout de suite, si l'on regarde la direction prise.

Pour après-demain, si l'on mesure l'intensité du changement.

Pour plus tard encore, si l'on attend que la vie ait durablement changé, non seulement pour nous, sur notre petit timbre-poste de la Belgique francophone, mais à l'échelle de la planète.

3 Moralité

Ici et ailleurs, dans la majorité ou l'opposition,

*“Ce n'est qu'un combat,
continuons le début !”*

(COLUCHE)

